



Revue des activités

2024
2025





Table des matières

Mission	3
Vision	4
Valeurs	5
Membres	6
Mot de la direction générale	8
Mot du président	9
Vie associative et administration	11
Promotion collective	16
Relations de travail	22
Affaires publiques et recherche	27
Conseil d'administration	33

Mission

Depuis plus de quarante-cinq ans, l'Adisq représente, outille et accompagne des entreprises œuvrant principalement en production ou en commercialisation de musique et de spectacles. Elle veille à ce que le cadre dans lequel ses membres évoluent favorise leur essor. Les services proposés sont variés : promotion collective, représentation auprès des pouvoirs publics, négociation et application d'ententes collectives, offre de formations pour les professionnels du milieu.

Vision



Faire rayonner
les musiques et les
spectacles d'ici,
au Québec et partout
dans le monde.

Valeurs

Ouverture

Faire preuve d'écoute et de respect, manifester de l'intérêt, de la curiosité et de la compréhension pour accueillir l'autre.

Créativité

Capacité à imaginer des idées, des solutions nouvelles en cohérence avec notre héritage.

Engagement

Incarner un sentiment d'appartenance et de confiance les uns envers les autres, favorisant les synergies et l'efficacité de l'ensemble.

Leadership

Créer une vision inspirante, motiver et accompagner, dans le but d'atteindre les objectifs communs.

Membres

Depuis 1979,
l'Adisq représente
les intérêts des :

- ① Maisons de disques
- ② Gérant.es d'artistes
- ③ Producteurs.trices d'enregistrements sonores
- ④ Producteurs.trices de spectacles
- ⑤ Agences de spectacles
- ⑥ Salles et diffuseurs de spectacles
- ⑦ Agences de promotion
- ⑧ Agences de relations de presse
- ⑨ Autres acteurs.trices de l'industrie

Mot de la direction générale et du président



Mot de la direction générale

Eve Paré
directrice générale

Lyyette Bouchard
directrice générale adjointe

Chèr.es membres,

C'est un plaisir de partager avec vous ce rapport d'activité aux nouvelles couleurs de l'Adisq. L'image de marque revampée de l'association, dévoilée lors de la dernière assemblée générale, aura donné le ton des mois dynamiques qui ont ponctué la dernière année.

Entre continuité et renouvellement, l'exercice 2024-2025 a permis à l'Adisq de faire rayonner l'industrie de la musique et du spectacle au Québec dans de nouveaux espaces.

Dans les établissements scolaires, grâce au nouveau programme *l'Adisq à l'école*, une trousse numérique qui procure aux enseignants les outils pour favoriser la découverte de nos musiques et valoriser notre culture et notre langue auprès du jeune public.

À une nouvelle adresse, au 1681 Saint-Denis, où l'Adisq a emménagé ses bureaux partagés avec le Centre national de musique. Le début d'un chapitre de proximité, dans un lieu propice aux rencontres avec nos membres, qui peuvent y être accueilli.es dans un espace de réception multifonction.

Au cœur du Quartier latin, voisin d'un nouveau partenaire, l'UQAM, avec qui l'association a signé un protocole de collaboration.

Auprès du public, alors que le 46^e Gala de l'Adisq, animé pour la première fois par Pierre-Yves Roy-Desmarais, a rejoint une audience rajeunie, qui se reconnaît en lui.

Sur le web, avec sa plateforme numérique Volum, qui est entrée dans sa phase test. Cette solution centralise les données de spectacles pour maximiser leur impact et améliorer leur découvrabilité, un défi au cœur des préoccupations de l'association.

À Ottawa, où notre effort constant de représentation a mené l'Adisq à déposer au CRTC des mémoires étoffés, afin de moderniser le cadre réglementaire de la *Loi sur la radiodiffusion* pour l'appliquer aux services d'écoute en continu et augmenter la part de marché de nos musiques.

Dans les médias, où l'expertise et la crédibilité bâties depuis plus de 40 ans ont permis à l'Adisq d'être appelée à commenter une multitude de dossiers, qu'ils concernent la diffusion de nos musiques dans les espaces publics et les commerces, à la réintégration des artistes annulé.es ou dénoncé.es dans la sphère publique.

Même le PalmarèsPRO a atteint un nouveau plateau, célébrant sa 30^e année d'existence – un moment idéal pour renouveler l'impact de cet outil indispensable, toujours la référence en matière de palmarès musicaux pour les professionnel.les au Québec.

Partout, l'Adisq a veillé à l'intérêt de ses membres, et l'énergie déployée pour y arriver motive à défricher de nouveaux sentiers où faire rayonner nos musiques et nos spectacles. Ensemble, nous continuerons à avancer vers un horizon prometteur pour notre industrie.

Chèr.es membres,

C'est un plaisir de dévoiler le rapport annuel 2024-2025, qui vient clore une année où la volonté de placer nos membres au cœur de la mission de l'association s'est déclinée avec succès de plusieurs façons.

En 2022, le conseil d'administration avait élaboré un plan stratégique sur cinq ans dans lequel il s'était donné une vision pour l'avenir de l'Adisq: une organisation résolument tournée vers ses membres, ouverte et accessible.

C'est dans cet esprit que deux jalons importants ont été marqués cette année. Après le dévoilement de la nouvelle image de marque lors de la dernière assemblée, nous avons procédé au déploiement de celle-ci, avant de la faire rayonner dans un nouveau quartier où l'Adisq a déménagé.

Pour l'Adisq, c'était l'occasion de se doter d'une image de marque contemporaine et engageante afin de valoriser une approche moderne et inclusive de la culture musicale, dans toutes ses diversités.

Le résultat a permis d'actualiser les communications de l'association, de refléter fidèlement ses valeurs et sa mission, et de partager auprès de nouveaux partenaires la passion qui habite les artisan.es de l'industrie de la musique et du spectacle d'ici.

Pour une association avec une histoire aussi riche, le mandat était de taille. L'ambition de maintenir la crédibilité de l'Adisq et d'accroître son pouvoir d'attraction a guidé nos actions au fil des différents événements d'envergure qui ont permis de valoriser notre culture.

Le 46^e Gala de l'Adisq incarne bien cette réussite, où se sont côtoyés continuité et renouvellement.

La transition à l'animation, assurée par Pierre-Yves Roy-Desmarais, a fait du Gala un rendez-vous suivi par un auditoire rajeuni, et les performances musicales remarquables de cette dernière édition ont fait de cette célébration des artisan.es de nos musiques une fête incontournable de l'industrie d'ici.

Toujours dans cet esprit d'ouverture, les nouveaux locaux de l'Adisq, maintenant installés au cœur du Quartier latin de Montréal, se veulent un lieu de rencontre et de collaboration.

C'est ici que l'on vous accueille pour l'assemblée générale annuelle; c'est aussi là qu'on développe deux nouveaux partenariats : avec le Centre national de musique, qui partage nos espaces et développe avec nous une programmation partagée, et avec l'UQAM, qui a signé un protocole de collaboration avec l'association.

Ces nouveaux bureaux, doublés de ces nouvelles collaborations, aident l'Adisq à clarifier et promouvoir son rôle dans l'espace public. Nos musiques méritent d'être écoutées, et nos entreprises culturelles méritent d'être entendues.

Plus que jamais, l'Adisq et ses outils sont unis d'une voix concertée, pour en faire une association au service de ses membres.

Plusieurs membres de l'Adisq et de l'équipe des affaires publiques ont pris part aux réflexions entourant la refonte des programmes d'aide à la musique et au spectacle vivant de la SODEC. Lors des rencontres avec la Société, nous avons pu exposer les défis majeurs auxquels notre industrie est confrontée, notamment en matière de commercialisation, et discuter de la manière dont le financement public peut être stratégiquement mobilisé pour y répondre.

En se portant à la défense de leurs intérêts, l'Adisq contribue grandement à l'essor de nos entreprises et au développement de notre industrie musicale en général. Notre association constitue un excellent véhicule d'accompagnement pour les entreprises membres, dont nous pouvons tous et toutes être fiers.

Vie associative et administration



Vie associative et administration

Christopher Anceau
directeur des finances

David Lefebvre
coordonnateur du
PalmarèsPRO et support T.I.

Roseline Rousseau-Gagnon
chargée de projets,
soutien entrepreneurial

Maude Hamel-Rancourt
coordonnatrice, administration,
service aux membres et formation

L'équipe vie associative et administration place les entreprises membres de l'Adisq au centre de ses actions.

L'équipe élabore des programmes spécialisés et diversifiés de formations, de webinaires, de Rendez-Vous et de Rencontres, offerts à l'année et présentés par des expert.es. Elle développe une trousse et des outils entrepreneuriaux, afin d'accompagner ses membres dans leurs activités de gestion, de production et de commercialisation.

Elle organise l'assemblée annuelle des membres, et s'assure qu'ils et elles soient entendu.es dans différents forums et consultations sur leurs besoins et aspirations.

① Membrariat

L'Adisq maintient depuis trois ans un membrariat dépassant le cap des 200, dont le quart des membres provient de la relève, à savoir des entreprises incorporées depuis moins de cinq ans lorsqu'elles adhèrent à l'association.

L'Adisq, représentative de l'industrie et de ses diversités, continue son travail de représentation, de recrutement et de rencontres auprès des entreprises membres, centrées au cœur de la mission de l'association.

Placer le membre à l'avant-plan, c'est faire de l'Adisq une force collective dotée d'une voix unie et concertée sur les enjeux de l'industrie musicale. L'association représente les entreprises qui font la vitalité des musiques et spectacles d'ici, offrant une représentation de la pluralité des métiers, des genres musicaux, et des réalités d'affaires à une époque de commercialisation de la musique devenue complexe.

Des actions et exercices concrets posés par l'équipe vie associative ont permis à l'Adisq de recruter et retenir son membrariat, comme : les rencontres de métiers, pour comprendre les besoins spécifiques de différentes professions et mettre en place des solutions au bénéfice de leurs secteurs ; la Trousse des membres, repère centralisant nos outils rendu accessible dans l'infolettre Adisq infos chaque semaine ; ou le Programme privilèges, continuellement bonifié avec de nouvelles ententes intéressantes.

② Formations et webinaires

Mis en place il y a plus de 20 ans et aujourd'hui établi comme une référence pour les différents corps de métiers qui œuvrent dans les entreprises culturelles québécoises, le programme de formations de l'Adisq a comporté 34 activités, réparties sur 69 séances, auxquelles près de 600 professionnel.les ont participé l'année dernière.

Le programme de formations est un outil essentiel de professionnalisation, devenu le reflet de la composition variée du membrariat de l'association.

Parmi les grands thèmes couverts, on retrouve le parcours découvrabilité, conçu spécifiquement pour les besoins de commercialisation de nos membres, une cartographie exhaustive de l'industrie musicale du Québec, des ateliers spécifiques à la production et mise en marché de spectacles et d'enregistrements sonores, de l'appui aux demandes de subventions, des présentations concernant les ententes collectives en place, un portrait du cadre réglementaire de la *Loi sur la radiodiffusion* canadienne, et des formations en relations de presse, pistage radio ou encore marketing web.

③ Rencontres et Rendez-Vous de l'Adisq

L'année 2024 aura permis le retour en présentiel des Rencontres de l'Adisq, dans le format établi depuis 1995.

Tenues en septembre à la Société des arts technologiques à Montréal, les Rencontres 2024 avaient pour thème *La musique et la radio, des alliées indissociables*. Dans un contexte de profonde transformation, l'événement explorait comment la radio et l'industrie musicale peuvent collaborer, afin de maintenir des synergies et continuer de séduire le public. La journée de panels et de conférences s'est terminée avec la remise des Prix Rencontres, décernés aux artisan.es de la radio francophone.

Les trois Rendez-vous de l'Adisq, organisés en collaboration avec les festivals Santa Teresa, M pour Montréal et Le Phoque OFF, ont été fréquentés par 180 participant.es. Ces panels, conçus pour refléter la réalité des professionnel.les de l'industrie de la musique et du spectacle, s'inscrivent dans une perspective collaborative afin de réfléchir aux meilleures pratiques et contribuer à l'épanouissement de nos musiques auprès du plus grand nombre possible.

Tous ces événements reposent sur la volonté de bâtir des initiatives rassembleuses et structurantes, qui répondent aux besoins des entreprises composant le membrariat de l'Adisq.



Promotion
collective



Promotion collective

Julie Gariépy
productrice exécutive
et directrice des Galas de
l'Adisq, directrice de la
promotion collective

Leïla Karnas-Azzaoui
directrice adjointe,
promotion collective
et communications

Nicole Lalonde
coordonnatrice aux
inscriptions-événements,
Galas de l'Adisq et
promotion collective

Mélyna Chaput
gestionnaire des
communications
numériques, Galas de
l'Adisq et promotion
collective

Joanie Rousseau
chargée de projets
et responsable des
partenariats

L'équipe de promotion collective se consacre à faire rayonner le contenu culturel québécois dans toute sa diversité, en vue de maintenir et d'augmenter ses parts de marché.

Elle assure la production et la réalisation des trois Galas de l'Adisq, grands rendez-vous annuels qui célèbrent le talent et le savoir-faire des artistes et artisan.es de l'industrie de la musique d'ici.

L'équipe édite aussi la plateforme Palmarès de façon quotidienne, où sont répertoriées les nouveautés musicales d'ici, et développe la trousse l'Adisq à l'école, qui fournit des outils aux enseignant.es afin d'utiliser nos musiques dans les classes scolaires.

① Galas de l'Adisq

Le 46^e Gala de l'Adisq s'est tenu le 5 novembre à la salle Wilfrid-Pelletier, animé pour la première fois par Pierre-Yves Roy-Desmarais. Diffusé en direct sur ICI Radio-Canada Télé et TOU.TV, le Gala a été suivi par 1,2 million de téléspectateurs, récoltant 44 % de part de marché. Quinze artistes ont offert des prestations, 10 Félix ont été remis, et l'auditoire a été rajeuni en rejoignant un public qui s'identifie à son nouvel animateur.

L'édition 2024 comportait un grand défi : comment remplacer Louis-José Houde et ses 18 années à la barre du Gala ? Son legs était clair, faisant reposer le Gala sur deux valeurs sûres : le rayonnement de nos musiques, et l'humour de son animateur.

Les prestations rassembleuses de Elisapie, Karkwa, Half Moon Run, Isabelle Boulay, Roch Voisine, Roxane Bruneau, Souldia, Aliocha Schneider, Les Trois Accords, la troupe Pub Royal, et des artistes nommé.es dans la catégorie révélation de l'année – Arielle Soucy, BARNEV, Émile Bourgault, Rau_Ze et Sophie Grenier – ont assuré l'élément musical.

Pierre-Yves Roy-Desmarais s'est occupé du reste par le rire, en célébrant la richesse de nos musiques et rappelant qu'*une bonne toune, c't'une bonne toune!*

L'audience a découvert en lui un amoureux de nos musiques, passionné des artistes d'ici – un choix qui incarne la mission de l'Adisq, et dont le destin était d'occuper ce rôle de chef d'orchestre de cette célébration du savoir-faire musical québécois.

Comme les Galas de l'Adisq ne sont pas que l'histoire d'un soir, les prestations musicales du Premier Gala, animé par Sarahmée pour une deuxième année, et du 46^e Gala de l'Adisq ont cumulé, à ce jour, plus de 6 millions de visionnement sur les réseaux sociaux.

Ce rapprochement avec l'audience s'est aussi manifesté avec l'élargissement du vote du public : les catégories Artiste autochtone de l'année et Révélation de l'année se sont ajoutées à Artiste féminine de l'année, Artiste masculin de l'année, Groupe de l'année et Chanson de l'année, qui sont désormais toutes l'objet d'un vote populaire. Le Gala de l'Adisq a aussi profité de la création d'une nouvelle catégorie favorisant le rayonnement des albums R&B/Soul en français.

② L'Adisq à l'école

Projet coup de cœur de l'association, l'Adisq à l'école a été réintroduit dans une nouvelle formule à l'automne 2024. L'effort investi dans cette version revampée a procuré au projet une visibilité à la hauteur de son ambition.

Cette trousse musicale numérique met à la disposition des enseignant.es plus de 20 œuvres d'artistes d'ici, choisies parmi les nominations 2024 dans les catégories Chanson de l'année, Groupe ou duo, Artiste féminine ou masculin, Artiste autochtone, Révélation et Auteur.e ou compositeur.trice de l'année.

En mettant la musique au cœur de l'enseignement, l'Adisq à l'école contient une vidéo de l'artiste dans laquelle il.elle explique la création de l'œuvre et son inspiration. On y trouve aussi les paroles et la chanson, une photo de l'artiste et sa biographie.

Que ce soit pour étudier les textes, dessiner, chanter, jouer ou toute autre initiative, plus de 2500 enseignant.es ont profité de cet outil pour favoriser la découverte de nos musiques, et valoriser notre culture et notre langue auprès du jeune public.

Ce ne sont pas que les élèves qui aiment l'initiative : les plateformes jeunesse de Radio-Canada (Curio) et Télé-Québec (Télé-Québec en classe) se sont associées avec l'Adisq afin de diffuser la trousse du projet de l'Adisq à l'école pour plusieurs années, rendant l'étude de la musique accessible à l'ensemble du réseau éducatif du Québec et du Canada francophone.

Radio, télé, web : la couverture médiatique générée par l'Adisq à l'école témoigne de l'engouement pour l'idée, qui sera bonifiée chaque année avec des nouvelles œuvres mises à disposition. Ce projet s'impose comme une évidence pour l'Adisq, contribuant au renouvellement des publics, au rayonnement de nos musiques, et en fournissant aux enseignant.es du matériel qui place notre culture au cœur de l'apprentissage.

③ Des métiers qui font vibrer

Une première année, deux saisons : le balado Des métiers qui font vibrer a résonné sur toutes les plateformes d'écoute en ligne cette année, levant le voile sur le métier de la gérance d'artistes.

D'abord consacrée au parcours unique de Mario Lefebvre, récipiendaire du Félix Hommage en 2024, la première saison Des métiers qui font vibrer propose cinq épisodes mettant en lumière des gérant.es aux parcours complètement différents, que Mario Lefebvre a su guider et avec lequel.es il a collaboré au cours de leurs carrières.

Une nouvelle saison poursuit la démystification du métier de gérant, en compagnie des dirigeant.es des nommé.es dans la catégorie Maison de gérance de l'année.

Expert.es en le domaine, les invité.es abordent l'exportation de nos artistes à l'international – parce que le rayonnement de nos belles musiques dépasse les frontières de notre belle province.

Plusieurs autres dossiers occupent l'équipe de promotion collective, dont la plateforme Palmarès, où sont répertorié chaque semaine les nouveautés musicales, et les certifications spectacle, outil de promotion spécifique destiné aux producteurs et agences de spectacles remis depuis 1989.



Relations de travail



Relations de travail

Sophie Hébert
directrice des relations
de travail et personne
responsable de la protection
des renseignements personnels

Simon Prud'homme
conseiller aux relations de travail

L'équipe des relations de travail négocie, au nom des membres producteur.trices de l'association, des ententes collectives avec les associations d'artistes reconnues en vertu de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène*.

Ces ententes collectives visent à fixer les conditions minimales d'engagement des artistes dont les services sont retenus lors de la production d'enregistrements sonores et audiovisuels ou de spectacles musicaux et de variétés.

L'équipe des relations de travail offre des conseils généraux et juridiques et des formations au sujet de ces ententes collectives. Elle offre aussi aux membres de l'association une assistance en cas de mésententes liées aux relations de travail.

Finalement, l'équipe s'assure de faire une vigie des informations importantes en lien avec des dossiers législatifs et politiques reliés aux relations de travail et autres sujets connexes, d'en informer les membres, et de faire les représentations nécessaires auprès des décideur.euses pour faire valoir les intérêts des membres de l'association.

① Affaires relatives aux ententes collectives

L'année 2024 a été marquée par l'adoption d'une nouvelle entente collective visant la production de spectacles de musique et de variétés avec la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec. Entrée en vigueur le 9 septembre 2024, elle régit les conditions d'engagement minimales des musicien.nes dans le cadre de spectacles de musique et de variétés, et est l'aboutissement de plusieurs années de négociation.

Au printemps 2025 a été renouvelée, après un an et demi de négociations soutenues entre l'Adisq et l'Union des artistes, l'entente collective visant l'engagement d'artistes interprètes dans le cadre de productions de théâtre musical (anciennement de comédie musicale). Par ailleurs, une nouvelle entente collective visant la production de vidéoclips a été conclue avec l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.

Ces deux dernières ententes encadrent respectivement les conditions minimales d'engagement d'artistes interprètes par les membres de l'Adisq dans le cadre de productions de théâtre musical, et les conditions minimales d'engagement de réalisateurs et réalisatrices pour la production de vidéoclips.

D'autres négociations sont toujours en cours, notamment avec les interprètes dans le secteur de l'enregistrement sonore, ainsi qu'avec les chorégraphes et metteur.euses en scène dans le secteur du théâtre musical.

L'équipe a également accru l'offre de formations en lien avec les relations de travail et l'écosystème de l'industrie de la musique et du spectacle, tout en modernisant et en mettant à jour l'offre existante.

② Rapport d'étude 3,2,1... Action!

À l'automne 2024, l'Adisq, l'Association des professionnels de l'industrie de l'humour et deux professeures de l'Université du Québec à Montréal ont dévoilé le rapport d'étude 3, 2, 1... Action!, qui porte sur les violences à caractère sexuel (VACS) en culture au Québec.

Codirigé par les professeures Vanessa Blais-Tremblay et Joëlle Bissonnette de l'UQAM, et réalisé avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications et Juripop/L'Aparté, ce rapport présente un état des lieux des VACS dans le milieu culturel d'ici et propose plus d'une centaine de pistes d'actions pour les organisations culturelles et les personnes qui fréquentent ce milieu.

Ce rapport vise notamment à sensibiliser et à conscientiser les acteur.trices du milieu culturel québécois, mais aussi à servir d'appui direct dans leurs démarches de lutte contre les VACS.

D'ailleurs, toutes les nouvelles ententes collectives et renouvellement d'ententes existantes intègrent désormais un chapitre sur la prévention du harcèlement.

Finalement, l'équipe des relations de travail fonctionne désormais entièrement sans papier, ayant opéré une modernisation de ses pratiques qui a nécessité cinq années de travail de tri, classement et numérisation de documents.



Affaires publiques et recherche



Affaires publiques et recherche

Simon Claus
directeur des affaires
publiques et de la recherche

Dominique McGregor
coordonnatrice de recherche,
affaires publiques et recherche

Hugo Lebreton
chargé de projet, découvrabilité
et intelligence d'affaires

Pierre-Yves Robert
conseiller communications
et affaires publiques

L'équipe des affaires publiques et de la recherche consacre ses énergies à valoriser nos musiques auprès des différents pouvoirs publics et paliers gouvernementaux.

Pour les affaires réglementaires, l'équipe s'assure que la chanson francophone canadienne occupe une place prépondérante dans tous les éléments du système canadien de radiodiffusion, et agit pour un lobby efficace auprès des pouvoirs publics.

Elle défend l'importance que tous les acteurs du système canadien de radiodiffusion contribuent financièrement au développement des contenus musicaux, et à la mise en valeur de nos musiques. Par son travail constant de représentation, elle veille qu'il ne se créent pas, dans un secteur réglementé par le CRTC, des précédents qui pourraient être défavorables au milieu de la musique.

En termes de financement, l'équipe revendique des aides publiques suffisantes et pérennes pouvant s'appliquer à l'ensemble des entreprises du secteur de la musique, tant auprès des gouvernements du Québec que du Canada.

Enfin, son mandat de veille et de recherche fournit aux membres de l'Adisq une information stratégique à jour sur les initiatives, modèles commerciaux et tendances de partout dans le monde pouvant influencer leurs décisions d'affaires.

L'équipe développe aussi des outils numériques qui visent à solutionner des défis industriels en matière de métadonnées de contenus musicaux et de spectacles.

① Affaires publiques - Réglementaire

Au cours de l'année, l'Adisq a déposé plusieurs mémoires étoffés auprès du CRTC, dans le cadre de diverses consultations s'inscrivant dans le processus de modernisation du cadre réglementant la radiodiffusion au Canada.

Ces efforts ont culminé au printemps 2025, avec le dépôt d'une intervention majeure concernant la politique de radiodiffusion et de diffusion audio en continu au Canada.

Dans cette consultation phare du CRTC, la définition de ce qui constitue du contenu audio canadien, les contributions financières des différents acteurs du système de radiodiffusion canadien, la mise en valeur de nos musiques à la radio et sur les services en ligne, la place de l'émergence et des nouveautés musicales dans les programmations des acteurs de radiodiffusion, ainsi que les moyens de soutenir le contenu audio canadien, francophone et autochtone, font l'objet d'un examen.

L'Adisq porte plusieurs demandes, qui se résument par l'importance que les contributions financières et les obligations de mise en valeur continuent de constituer les deux piliers du système de radiodiffusion canadien, et qu'elles s'appliquent aux entreprises traditionnelles comme aux services en ligne.

Il s'agit d'un important processus de modernisation, qui aura des retombées majeures pour notre secteur. L'association veille à ce que sa portée et son ambition soient à la hauteur des enjeux actuels et futurs de notre industrie.

Cette nouvelle étape, qui s'accompagnera d'audiences publiques prévues à Gatineau en septembre 2025, représente la suite de consultations du CRTC sur les projets d'ordonnances imposant des conditions de service et des exigences de dépenses aux entreprises en ligne. Tenues en juin 2024, le travail de représentation de l'Adisq avait permis d'obtenir une obligation de financement de la part des plateformes en ligne, qui ont opposé cette décision en Cour d'appel fédérale. Un jugement doit être rendu en août.

D'autres dossiers réglementaires ont animé l'équipe des affaires publiques, dont des interventions auprès du CRTC concernant : la consultation sur la programmation audiovisuelle canadienne, la transaction ayant permis à Arsenal Media d'acquérir 7 stations de radio de Bell Media au Québec, et la plainte de Bell Media et Cogeco visant à interdire la diffusion d'une partie de la programmation de Qub sur la fréquence 99,5 FM.

Dans tous ces dossiers, l'équipe est intervenue pour rappeler qu'il est crucial de garantir aux musiques d'ici la visibilité attendue, dont une diffusion répartie de manière homogène à différents moments de la journée, en particulier lors des périodes où l'auditoire est le plus nombreux.

② Affaires publiques - Financement

Lors de nos représentations auprès des ministères des Finances et de la Culture et des Communications, tant par l'entremise de rencontres avec les cabinets que le dépôt de mémoires dans le cadre de consultations prébudgétaires, nos principales demandes visaient l'élargissement du crédit d'impôt en enregistrement sonore et en spectacle pour inclure les activités de commercialisation, et une pérennisation des sommes versées à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et ses programmes d'aide aux entreprises en musique et variétés.

Dans le budget provincial 2025-2026, le ministre des Finances Éric Girard prévoit verser une somme de 164,2 millions sur cinq ans à la SODEC, ce qui permettra de maintenir les programmes de soutien en musique. L'Adisq y voit un gain, dans un contexte budgétaire contraignant.

L'association veillera à ce que les montants offerts à la SODEC en 2025-2026 ne soient pas réduits lors des années suivantes, et ainsi assurer la pérennité de nos entreprises culturelles, et continuera de défendre l'importance d'élargir les crédits d'impôt aux activités de commercialisation pour soutenir au mieux nos entreprises culturelles.

Au niveau fédéral, l'équipe continue son travail de représentation auprès du nouveau gouvernement libéral de Mark Carney afin d'obtenir une pérennisation du financement du FMC, et des programmes destinés aux entreprises et aux créateurs qu'il soutient.

③ Affaires publiques – Représentations et recherche

Plusieurs études et dossiers d'actualité ont ponctué les communications de l'équipe d'affaires publiques au cours de l'exercice 2024-2025.

À l'automne, l'Adisq a signé un protocole de collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Avec cette entente, les deux institutions souhaitent faciliter la réalisation de projets communs, en plus de travailler conjointement à la relance et la promotion du Quartier latin de Montréal, où l'Adisq a emménagé en début d'année 2025.

L'équipe a souligné les poursuites pénales intentées contre un des principaux revendeurs de billets de spectacle, l'entreprise Billets.ca, pour la revente de billets de spectacle à un prix supérieur à celui annoncé par le vendeur autorisé par le producteur du spectacle, et pour avoir revendu des billets de spectacle qui n'étaient pas en leur possession ou sous leur contrôle.

Ces poursuites pénales, résultat des plaintes formulées par l'association à l'été 2022, ajoutent du renfort aux efforts de l'Adisq afin de s'assurer que le public paie le juste prix pour un spectacle, auprès des vendeur.euses autorisé.es de billets.

L'Adisq a participé activement au Forum sur les arts vivants et la culture de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, où étaient rassemblés 800 professionnel.les à la Place des Arts. L'équipe a contribué à l'étude phare dévoilée lors du Forum, où étaient explorés les défis et opportunités du secteur des arts vivants et des lieux de diffusion, en plus de participer à un panel portant sur la conquête de nouveaux publics et l'engagement de la communauté d'affaires en culture.

Parmi les autres principaux dossiers :

- des mémoires déposés auprès du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec, et dans le cadre des consultations du Québec sur la découvrabilité des contenus culturels francophones;
- des recommandations retenues pour la politique de développement culturel 2025-2030 de Montréal, où l'Adisq défend notamment l'importance de diffuser nos musiques dans les commerces et les espaces publics et semi-privés;
- et la publication de la seconde étude des publics des arts de la scène au Québec du Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS), auquel l'Adisq contribue depuis sa création en 2014.

Finalement, l'équipe travaille à la création et mise en production de la plateforme Volum, qui vise à simplifier l'entrée des métadonnées de spectacles et améliorer leur découvrabilité.

Aujourd'hui à sa phase de test, l'outil, développé pour les professionnel.les de l'industrie œuvrant comme agence ou producteur.trice, centralise en un seul endroit l'entrée des informations essentielles des spectacles, comme les dates, lieux et description, pour mieux les relayer aux principaux canaux de promotion et de billetterie en ligne.



Conseil d'administration



Conseil d'administration



Le conseil d'administration a poursuivi ses travaux en matière d'implantation de règles de saine gouvernance, en veillant à ce que toutes les décisions prises le soient encore et toujours suivant un principe de probité et de transparence, en phase avec les travaux des différents comités statutaires ou de travail.

Pour l'année 2024-2025, le conseil d'administration de l'Adisq était composé des administratrices et administrateurs suivants :

Philippe Archambault
Audiogram

François Bissoondoyal
Spectra Musique

Louis-Armand Bombardier
L-A Be

Nathalie Corbeil
Nat Corbeil

Sabrina Cousineau
Bravo Musique

Gourmet Délice
Bonsound

Steve Jolin
Disques 7ième Ciel

Nelly Jourdain
Makusham Musique Inc

Noémie Laniel
Albertine Productions

Sébastien Lord-Jetté
Groupe Vision New Look

Magali Ould
Secret City Records

Jean-François Renaud
Concertium

Krista Simoneau
Les Yeux Boussoles

① Comités

Le conseil d'administration est doté de différents comités pour guider ses réflexions, décisions et actions.

Le comité de Scrutin procède à la révision de la réglementation qui régit l'attribution des Félix. Par un processus démocratique, le comité de Scrutin analyse les demandes de modifications qui découlent d'une consultation que l'Adisq effectue chaque année auprès de ses membres. Ce comité propose par la suite des modifications au conseil d'administration afin de s'assurer que les prochaines éditions des Galas de l'Adisq reflètent l'évolution de notre secteur, et vérifie les travaux relatifs au recensement.

Le comité Galas - Promotion collective a pour mandat de réfléchir aux questions de fond concernant les Galas de l'Adisq et les activités de promotion collective ayant un impact sur l'image de l'organisation et son rayonnement. Ce comité réfléchit aux grandes orientations du secteur, afin d'assurer la pérennité de ses activités télévisuelles et numériques, dans un contexte de mutations perpétuelles.

Le comité Audit et Finances formule des recommandations au conseil d'administration en lien avec la stratégie financière de l'association. Il a suivi les démarches liées au déménagement des bureaux de l'Adisq et la vente de son ancien immeuble. Ce comité réfléchit aux questions découlant des demandes de l'Adisq formulées en regard des positions et des annonces du gouvernement fédéral et du Québec, tant sur le financement de notre secteur que sur les programmes s'y rapportant.

Le comité Gouvernance et Ressources humaines formule des recommandations au conseil d'administration sur plusieurs sujets relevant de la saine gouvernance de l'association, dont le suivi du plan d'action de l'Adisq.

Le comité IDEA a été créé afin d'assurer que la composition du membrariat reflète toute la diversité de l'industrie de la musique et du spectacle. Ce comité s'engage à promouvoir l'inclusivité en veillant à ce que toutes les dimensions de la diversité, qu'elles soient culturelles, de genre, d'orientation sexuelle, d'âge, de statut socio-économique, et autres, soient représentées et valorisées au sein de l'association.

